## Les effets indésirables du « BCG » !...

Les représentants de la quasi-totalité des Syndicats des pharmaciens du Maroc ont assisté au Conseil Fédéral Extraordinaire organisé par leur Fédération le 27 janvier 2010 à la Maison du Pharmacien de Hay Riad à Rabat en présence du Vice président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.

Les présidents des syndicats, et après avoir suivi une présentation de l'étude d'impact de l'application de la marge dégressive lissée (MDL) réalisée pour le compte de la FNSPM, ont débattu des heures durant, exprimant à l'unisson leurs vives inquiétudes sur les conséquences de l'éventuelle application de la MDL préconisée par le cabinet BCG (Boston Consulting Group). L'effondrement qui va affecter les prix des médicaments dès la mise en application du nouveau texte législatif qui définira les modalités de fixation des prix, risque, à son tour, d'accentuer la baisse du chiffre d'affaires du pharmacien. La faiblesse du pouvoir d'achat du citoyen, le faible taux de couverture des malades et l'effritement du monopole du pharmacien sont autant de facteurs qui limitent sa progression.

Rappelant que la MDL qui est appliquée depuis des années en France, a mis en graves difficultés le tiers des pharmacies malgré le fait que leurs titulaires réalisent des chiffres d'affaires dix fois supérieurs à ceux réalisés par leurs homologues marocains.

La campagne médiatique orchestrée en défaveur du pharmacien et les termes insultants du rapport BCG ont été évoqués par plusieurs présidents de syndicat qui préconisent une riposte médiatique, voire judiciaire pour éviter des amalgames qui finiront par nuire gravement à l'image de marque du pharmacien.

Après une très longue journée de débat, les pharmaciens ont voté à l'unanimité contre le principe de l'application de la MDL.

Cependant, ils ont tous exprimé leur volonté de faire des concessions sur la marge relative aux produits dits onéreux. Ils estiment aussi, que l'état devrait donner l'exemple en supprimant la TVA sur le médicament pour contribuer à améliorer son accessibilité.

En attendant le rendez-vous que La Ministre de la Santé a accordé au bureau fédéral le mercredi 9 février prochain, les syndicats ont décidé d'informer leur base et de la préparer à une riposte d'envergure dans l'unique objectif est d'éviter une hécatombe dont les prémisses ont déjà commencé à pointer du nez.

Abderrahim Derraji - 27 janvier 2011